

# NOYAL MUZILLAC

## infos



### Le Mot du Maire

L'automne bat son plein. Une bonne nouvelle est tombée à la mi-septembre ; la 6<sup>ème</sup> classe de l'école JMB a été réouverte ! En effet, au mois de février dernier, l'inspecteur académique avait décidé de fermer cette classe. Les parents d'élèves se sont immédiatement mobilisés, et le corps enseignant a démontré son mécontentement, sans être entendu. Les élus solidaires se sont mis au travail avec toutes les parties concernées. Nous avons échangé durant de longs mois pour obtenir un recomptage des effectifs pour la rentrée 2022. 134 élèves étaient présents le jour de la rentrée, contre 131 en 2021. L'inspection académique a reconnu le préjudice pour notre école et décidé la réouverture de la classe. **Merci pour la mobilisation de tous !**

Depuis 2020, 31 lots ont été construits dans les lotissements de Beaufort, de la Chênaie et 2 lots sont toujours libres à ce jour. Sur les vingt-neuf lots attribués, un l'est pour un couple de retraités, quatre à de jeunes célibataires et vingt-deux à de jeunes couples. Les élus chargés de l'attribution des lots ont priorisé l'acquisition de ces lots à des jeunes pour deux raisons :

- Dans le contexte économique actuel, c'est le seul moyen de les aider à accéder à la propriété. Le coût de l'immobilier étant tellement élevé, il est quasiment impossible pour les plus jeunes d'investir.
- Les effectifs dans les deux écoles sont en baisse (pour rappel, 320 élèves inscrits dans les deux écoles en 2015, 214 en 2022), et

la commune ayant investi dans une école et un centre de loisirs récemment, il nous est difficile de voir ces locaux se vider de leur force vive !

Je sais que pour des personnes de générations plus âgées qui souhaitent investir au plus près de leur centre bourg, cela peut être difficile à admettre. Lorsque nous aurons concrétisé le futur lotissement rue Pasteur, une réflexion sera conduite par les élus sur les conditions d'accès à ces nouveaux lots.

Enfin, un projet pour installer un dentiste à Noyal-Muzillac est à l'étude. Au mois de juin dernier, une professionnelle de ce milieu s'est manifestée pour s'installer sur la commune. Les élus ont choisi de répondre favorablement à cette demande. Cette personne conduit des études de faisabilité pour aboutir à la réalisation de son projet, le dossier n'est pas arrivé à son terme pour le moment. Une réponse nous sera donnée d'ici la fin de l'année. **Ne nous précipitons pas, soyons juste confiant pour que cela se réalise !**

Merci à toutes les forces actives mettant notre commune en valeur, qu'elles soient professionnelles, sociales, associatives...

Je vous souhaite un bel automne. Restons solidaires et optimistes pour les temps à venir !

**Patrick Beillon**

### Semaine bleue



Jeudi 6 octobre, les élèves de CM1, CM2 des deux écoles et quelques personnes retraitées se sont retrouvées autour des diverses activités à l'ALSH Ty Moun.

L'échange, le partage et la création ont été les maîtres-mots de la matinée basée sur des jeux de société, d'adresse et d'arts plastiques.

Chacun des acteurs de cette rencontre intergénérationnelle a pris plaisir à vivre ce moment.



**Anne-Cécile Blanchard**  
Adjointe aux affaires sociales

La Municipalité vous présentera ses vœux le mardi 17 janvier 2023, à 19h00, salle de la Michochène.

# Bâtiments

## Eglise Saint Martin

L'appel aux dons pour la restauration de l'Eglise est en place jusqu'à la fin de l'année 2022. Nous avons déjà 82 % de la somme escomptée. Merci à ceux qui ont déjà fait un don. Merci à ceux qui vont bientôt faire un don.

Pour tout renseignement : à la Mairie ou sur le site de la Fondation du Patrimoine de Bretagne :

[www.fondation-patrimoine.org/77760](http://www.fondation-patrimoine.org/77760)



## Le Bâtiment de l'ancienne Poste

La toiture est de retour depuis le milieu de l'été 2022. A la reprise en septembre :

- A l'extérieur : le maçon fait l'escalier et les marches d'accès à l'extérieur et change ou répare les pierres autour des ouvertures de la façade.
- A l'intérieur : le plombier installe la ventilation et les évacuations des eaux usées.

A partir d'octobre, le menuisier viendra poser les fenêtres ; le plaquiste et l'électricien interviendront pour leurs travaux respectifs ; le maçon préparera le parking PMR et commencera les joints pierres.



## L'extension de la Maison du patrimoine pour la boulangerie-pâtisserie

Le transfert des laboratoires de boulangerie et pâtisserie a eu lieu le 27 Juillet 2022 après la fin des aménagements intérieurs et du déplacement du matériel. Les artisans sont également de retour. Au programme :

- Finition pour les lots Carrelage, Cloisons, Plomberie et Electricité.
- Modification de l'espace de vente : démolition d'une cloison, modification de l'escalier.
- Aménagement de l'arrière : quai de déchargement, auvent, et finition de la toiture.



**Christian Billy**

*Adjoint aux bâtiments communaux, commerces, tourisme, centre-bourg, revitalisation, embellissement de la commune*

### ATTENTION :

*Tous ces travaux engendrent de la poussière, de la gêne au niveau de la circulation, et une zone de sécurité. Merci de respecter les consignes et de rester à distance. Nous nous excusons pour ces désagréments. Merci de votre compréhension.*

*Ces travaux sont financés avec la participation de plusieurs partenaires suivant les projets*



## Octobre Rose



Octobre Rose est le mois de la campagne consacrée à la lutte contre le cancer du sein chez la femme.

Cancer le plus fréquent chez les femmes, un dépistage est recommandé dès 50 ans. Se faire dépister, c'est la façon la plus efficace pour augmenter ses chances de guérison en cas de maladie. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas !

La commune de Noyal-Muzillac s'associe et soutient cette cause en projetant une lumière rose sur deux bâtiments au Sud de l'église : la maison du patrimoine boulangerie-pâtisserie, et la maison place de la Bascule.

## Voirie et urbanisme

### LOTISSEMENTS

- La Chênaie

La voie de contournement du côté Est (secteur de Malabry) est achevée et sera ouverte à la circulation très prochainement.

- Le Champ Pasteur

Le maître d'œuvre Géo Bretagne Sud a présenté ses premières esquisses ; le scénario final est en cours d'élaboration. Le permis d'aménager devrait être déposé fin octobre avec un début des travaux en mars 2023.

### VOIRIE URBAINE

Après consultation de plusieurs cabinets de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement des rues Haute, Jeune France et de la Ferme du Portail, le cabinet ART'OPIA de Vannes a été retenu ; les études ont débuté.

### AMÉNAGEMENT FONCIER

Les requêtes établies et transmises par les propriétaires lors du recensement de 2021, ont été répertoriées. Deux sous-commissions communales se réunissent régulièrement afin de les analyser et d'obtenir un estimatif global des travaux. À la suite, un maître d'œuvre sera choisi (fin 2022) pour préciser les estimations, effectuer la consultation d'entreprise de TP et suivre les travaux envisagés.

### CHEMINS DE RANDONNÉE

Des travaux de reprise d'une partie du sentier situé entre Bot eur moël et Brûlis ont été réalisés par l'Entreprise locale de M. Julien Cotte basée à Trébigan.

**Didier Loyer**

*Adjoint à l'urbanisme, voirie, aménagement foncier, SCOT, environnement, sécurité routière*

## Concours des maisons fleuries



Le samedi 17 septembre, lors du « Noyal en Fête », Monsieur le Maire et la Commission Fleurissement ont vivement remercié et félicité les 17 participants au Concours des Maisons Fleuries.

Les 6 Jurys, venus du Guerno, de Péaule et d'Arzal ont apprécié la visite et contemplé les superbes jardins répartis en 5 catégories : jardin paysager, jardin de fleurs, façade, décor sur espace public et jardin potager.

**Un beau jardin est un plaisir pour les yeux !**

Ces jardiniers passionnés participent à l'embellissement de notre bourg et notre campagne.

Nous les encourageons à continuer de faire découvrir de nouvelles créations, plantations et inciter de nouveaux candidats pour 2023.

## Service Enfance Jeunesse

Les enfants ont rejoint les bancs des écoles mais aussi retrouvé voire découvert les prestations proposées par le Service Enfance-Jeunesse communal avec des équipes toujours aussi motivées et accueillantes.

Outre les activités diverses et variées (le plan mercredi, les animations libres de l'espace jeunes, les sorties...) deux nouvelles propositions permettant aux jeunes de faire valoir leur enthousiasme, leur envie d'autonomie et leur appétence à s'investir pour des projets, prennent leur envol cet automne : en premier lieu, la Junior Association NINJA qui compte une dizaine de membres et dont vous avez pu apprécier la vente de barbes à papa et de bijoux lors de la fête communale du 17 septembre dernier et plus récemment le premier Conseil Municipal des Enfants de Noyal-Muzillac.

Dans un second temps, l'élection de 12 jeunes élus (2 CE2, 2 CM1 et 2 CM2 de chaque école) s'est déroulée en Mairie selon les modalités des adultes (carte d'électeur, registre, urne, ...) la semaine précédant les vacances de la Toussaint. Ces jeunes, élus pour une année, se réuniront au moins 5 fois par an avec un élu et un ani-

mateur. A l'issue de leurs réunions, ils viendront présenter leurs projets ou demandes en Conseil Municipal. Toute l'attention y sera donnée et le cas échéant nous les accompagnerons dans la réalisation de ceux-ci. Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal se réjouit de l'investissement de ces jeunes dont on sait déjà leur intérêt pour la commune mais aussi pour ses citoyens et leur environnement.

**Valérie Lafaurie-Le Divellec**

*Adjointe aux affaires scolaires*

### RAPPEL

L'ALSH sera fermé la seconde semaine des vacances de Noël

## Noyal en fête

Le samedi 17 septembre dernier s'est déroulée la 3<sup>ème</sup> édition du « Noyal en Fête ».

Sous un beau soleil, une balade contée a réuni environ une vingtaine de participants petits et grands au travers des chemins de la commune.

Une visite de l'exposition de cartes postales proposée par l'ANHA a fait se promener environ 40 personnes dans les rues et ruelles du bourg de Noyal-Muzillac à la découverte de la commune d'hier et d'aujourd'hui.



La fête a de nouveau réuni les Noyalais autour d'un repas burger proposé par La Boulangerie du Patrimoine et la boucherie la Noyalaise et les buvettes du Nolwenn et de Benguë – Chez Mama Bigoud. Un grand merci à nos commerçants pour leur implication dans ces festivités !

Environ 500 repas ont été servis au cours de la soirée animée par la Fanfare de la section Musique de la Jeune France, les chanteuses du groupe les 3 LPGE et Tandem SONO.

Un très beau feu d'artifice proposé par « Vos Nuits Étoilées » a clôturé cette journée.

**Pierre Daniel**

*Adjoint à la culture, aux festivités et aux associations*

## Présentation du service administratif

Le service administratif, placé sous la responsabilité du Directeur général, est composé de :

- Un Gestionnaire administratif
- Un Chargé de projets
- Deux Assistants de gestion administrative
- Un Chargé d'accueil et de communication
- Un Gestionnaire de l'agence postale communale.

Il s'occupe notamment : des affaires scolaires, de la comptabilité, des élections, de l'état civil, de l'urbanisme, des diverses demandes des usagers.

L'équipe se tient à votre disposition pour toutes vos demandes de renseignements.

Pour tout contact : [accueil@noyal-muzillac.fr](mailto:accueil@noyal-muzillac.fr) ou 02 97 41 65 47.



*De gauche à droite : Mélodie, Christelle, Christelle, Stéphanie, Pauline, Antoine et Marie-Paule (absente de la photo)*

## Entraide

Le CCAS mène une réflexion pour soutenir les personnes en manque de mobilité qui ne peuvent honorer leurs rendez-vous médicaux en dehors de notre territoire.

Nous recherchons des personnes volontaires et disponibles qui pourraient leur venir en aide et éventuellement les véhiculer.

Nous travaillons à la mise en place de modalités précises concernant ce projet.

Toute personne intéressée est invitée à se faire connaître à l'accueil de la mairie. Nous nous réunirons par la suite pour échanger et finaliser cette réflexion.

**Anne-Cécile Blanchard**  
*Adjointe aux affaires sociales*